

Rapport public Parcoursup session 2021

Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Sciences pour la santé - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - option Santé (32170)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Sciences pour la santé - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - option Santé (32170)	Jury par défaut	Tous les candidats	141	893	314	369	12	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES POUR LA SANTE :

- Disposer de bonnes connaissances et compétences scientifiques

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale.

- Disposer de bonnes compétences en communication

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2020-2021 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2020-2021). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

La réussite dans cette licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans la Licence Sciences pour la santé parcours STAPS doivent :

- Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques. Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :
 - capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
 - capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
 - très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale,
- Disposer de compétences sportives. Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.
- Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne. Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.
- Disposer de très bonnes compétences en communication. Ces compétences visent notamment à attester d'une :
 - capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
 - capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un

niveau B.

- Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales. Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :
 - capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
 - capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.
- Disposer de qualités d'engagement importantes permettant à la fois la validation de la licence et la réussite pour l'accès en deuxième année des filières de santé.
- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La [licence Sciences pour la santé](#) parcours STAPS est constituée de 10 UE (unités d'enseignement), dont 4 UE de « santé », 4 UE de « Licence » et 2 UE « Transversales ». Les enseignements se déroulent sur deux semestres comprenant chacun 5 UE, dont 2 UE de « Santé » (communes à tous les parcours) ; 2 UE de « Licence » (spécifiques au parcours STAPS) ; 1 UE « Transversale ». **L'année universitaire se déroule sur le site de Reims.**

La 1ère année de la licence est organisée autour de trois ensembles : Des enseignements de « Santé » comprenant des connaissances sur les êtres vivants au niveau moléculaire, cellulaire, anatomique et systémique. Des connaissances plus spécifiques pour les différentes filières proposées sont abordées (ex : morphogenèse craniofaciale pour Odontologie ou le placenta pour Maïeutique). Des enseignements de « Licence » correspondant au parcours STAPS. Des enseignements « Transversaux » comprenant des connaissances sur des aspects plus spécifiquement associés à la santé comme les sciences humaines et sociales, le médicament, ou encore la santé publique, l'écologie, l'environnement, le numérique ou les langues.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour examiner et classer les dossiers des candidats, seront pris en compte les éléments de la « fiche Avenir » (ou tout équivalent dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une réorientation), et notamment les évaluations du conseil de classe et des professeurs principaux, la pertinence du projet de formation du candidat, et l'examen des notes obtenues en première et en terminale et leur positionnement par rapport à la classe dans les disciplines correspondant à la formation. Les critères d'examen des notes peuvent être modulés en fonction des spécialités de bac ou de la série du bac si celui-ci date d'avant 2021.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Pour les compétences scientifiques, les mathématiques, la physique-chimie et la biologie sont les enseignements principalement pris en compte. Le français, l'histoire et géographie tout comme la philosophie et les sciences économiques et sociales font partie intégrante de l'attendu lié aux compétences littéraires et argumentaires. L'éducation physique et sportive est également un critère essentiel.

Les conseils aux futurs candidats :

Les futurs candidats ne doivent absolument pas négliger les compétences scientifiques et littéraires pour aborder des enseignements (nouveaux pour eux) comme la physiologie, l'anatomie, la biomécanique la sociologie et la psychologie que l'on retrouve aux deux semestres de la 1^{ère} année STAPS.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyenne de l'ensemble des notes sur la première et la terminale	Notes de mathématiques, physique chimie, biologie, épreuve anticipée sciences, biologie écologie Notes de Français, histoire et géographie, philosophie, économie, droit Notes de première et de terminale	Moyenne générale de première et de terminale ; Notes au baccalauréat (pour les étudiants bacheliers).	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche avenir et Notes d'EPS et/ou d'Arts (danse, théâtre, arts du cirque)	Champ « méthode de travail » de la fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie & Capacité à s'investir	Fiche avenir	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale ; Champs « autonomie » et « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	D'une pratique sportive ou culturelle régulière en dehors de l'Éducation physique et sportive à une inscription sur les listes	Projet de formation motivé ; Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir Questions supplémentaires STAPS	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Qualifications d'encadrement, d'animation ou de sécurité Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif	Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir ; Rubrique « Activités et centres d'intérêts » Questions supplémentaires STAPS	Complémentaire

Signature :

Guillaume Gellé,
Président de l'établissement Université de Reims
Champagne-Ardenne